



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Conseil des commissaires

SÉANCE DU 15 MARS 2011 Volume 13 - numéro 10

Procès-verbal de la séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 15 mars 2011 à 20 h au 14, rue du Vieux-Chemin à Témiscouata-sur-le-Lac (Cabano).

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Lucie Bossé, Louise Cassinat, Anne-Marie Morin, Diane Valcourt, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, France Dubé, Jean-Pierre Gagnon, Ghislain Morin, Guilmont Pelletier, commissaires, madame Hélène Pelletier et monsieur Yves Breton, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Messieurs Bernard D'Amours, directeur général, Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, Jacques Charest, directeur des Services éducatifs, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Sont absentes : Mesdames Chantal Desjardins, Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, Ghislaine Saint-Jean et Andrée Truchon, commissaires.

PRÉSIDENCE

Guilmont Pelletier, président.

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

et résolu :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Ghislain Morin,

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 15 février 2011 - # 9
- 5.0 Rapport du comité de parents
- 6.0 Direction générale
 - 6.1 Politique linguistique de la CSFL
 - 6.2 Projet de chauffage à la biomasse forestière à l'École secondaire l'Arc-en-Ciel
 - 6.3 Dépôt, pour consultation, du rapport de la première phase d'implantation du «Programme d'accès à l'égalité en emploi»
 - 6.4 Projets d'investissement (entretien et réparation)
- 7.0 Varia
 - 7.1 Lavage des mains dans les écoles
 - 7.2 Large bande passante
- 8.0 Période de questions
- 9.0 Prochaine séance
- 10.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-631-CC)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2011 - # 9

Louise Cassinat, et résolu :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 15 février 2011 - # 9, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-632-CC)

RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Hélène Pelletier, représentante du comité de parents, donne le compte rendu des réunions du 22 février et du 14 mars 2011 du comité de parents.

Les principaux sujets discutés furent :

- Rencontre avec Monsieur Jacques Charest, directeur des Services éducatifs, qui a discuté des sujets suivants :

- Promotion de la lecture et de l'écriture;
- Cap sur la prévention;
- Engagement de personnes ressources;
- Présentation des divers projets particuliers en marche dans les écoles;
- Les parents ont exprimé leur attente sur la possibilité que le personnel enseignant soit évalué régulièrement et ce, dans le but de bonifier la qualité de l'enseignement;
- Consultation sur le projet de calendrier scolaire 2011-2012;
- Rencontre avec madame Brigitte Saint-Pierre, présidente du comité EHDAA;
- Rencontre avec mesdames Christiane Séguin et Ghyslaine Dionne qui sont venues présenter les travaux de la table COSMOSS, autant pour la MRC des Basques que la MRC Témiscouata;
- 35^e congrès annuel de la FCPQ qui se tiendra les 3 et 4 juin 2011. On vise la participation d'au moins 15 parents;
- Consultation sur le projet de Politique linguistique de la CSFL.

POLITIQUE LINGUISTIQUE DE LA CSFL

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, rappelle que le projet de Politique linguistique a été déposé à la séance du comité exécutif du 1^{er} mars 2011. L'ensemble du processus de consultation est maintenant terminé et aucune modification au projet n'a été suggérée.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT la demande du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dans le cadre de son plan d'action pour l'amélioration du français, afin que les commissions scolaires adoptent, au plus tard le 31 mars 2011, une politique linguistique;

CONSIDÉRANT que le projet présenté a fait l'objet du processus de consultation prescrit;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs adopte la Politique linguistique comme présentée;

QUE la Politique linguistique entre en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-633-CC)

PROJET DE CHAUFFAGE À LA BIOMASSE FORESTIÈRE À L'ÉCOLE SECONDAIRE L'ARC EN-CIEL

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, rappelle qu'on a débuté l'étude du projet de chauffage à la biomasse forestière à l'École secondaire l'Arc-en-Ciel depuis au moins 3 ans. Au départ, ce projet représentait peu d'avantages étant donné les coûts d'investissement par rapport aux économies réelles à réaliser.

Toutefois le contexte a évolué, les coûts du mazout ont fluctué et les efforts pour réaliser des économies d'énergie sont encouragés par l'Agence de l'efficacité énergétique Québec.

À la séance du comité exécutif du 1^{er} mars 2011, monsieur Renaud Savard de la firme «Gestion Conseils PMI» est venu présenter le projet révisé de chauffage à la biomasse forestière pour l'École secondaire l'Arc-en-Ciel avec les avantages que représente l'utilisation d'un tel système.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs a confié à la firme «Gestion Conseils PMI» d'Amqui la réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en opération d'un système de chauffage à la biomasse forestière à l'École secondaire l'Arc-en-Ciel de Trois-Pistoles;

CONSIDÉRANT que l'étude de faisabilité est concluante pour ce projet avec un rendement sur investissement estimé sur environ 5 ans;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs a une mission éducative et sociale;

CONSIDÉRANT l'impact économique de ce projet dans le milieu par le maintien d'emplois dans le secteur forestier;

CONSIDÉRANT l'impact environnemental de ce projet par la réduction des émissions de gaz à effet de serre de manière significative de l'École secondaire l'Arc-en-Ciel;

CONSIDÉRANT l'implication de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec par l'accord d'une subvention allant de 50 % du coût du projet jusqu'à un maximum de 500 000 \$;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs aille de l'avant dans le projet de mise en opération d'un système de chauffage à la biomasse forestière à l'École secondaire l'Arc-en-Ciel de Trois-Pistoles;

DE mandater la firme «Gestion Conseils PMI» pour la conception des plans et devis nécessaires;

D'autoriser la réalisation de l'appel d'offres public conséquent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-634-CC)

**DÉPÔT, POUR CONSULTATION, DU RAPPORT DE LA PREMIÈRE PHASE
D'IMPLANTATION DU «PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI»**

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, précise que la Commission scolaire doit déposer à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) son rapport sur la première phase d'implantation du «Programme d'accès à l'égalité en emploi»

Étant donné que le conseil des commissaires doit procéder à l'adoption du rapport avant qu'il puisse être acheminé à la CDPDJ et, considérant qu'il s'agit d'un document assez volumineux, des copies sont mises à leur disposition pour ceux qui veulent le consulter ou encore, il peut être acheminé à leur adresse courriel.

Monsieur Vincent Pelletier, coordonnateur au Service des ressources humaines, viendra présenter et expliquer ledit rapport à la séance du comité exécutif du 5 avril 2011.

PROJETS D'INVESTISSEMENT (entretien et réparation)

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, présente les projets d'investissement qui ont fait l'objet d'appel d'offres et dont le conseil des commissaires doit retenir le plus bas soumissionnaire conforme qui réalisera les travaux d'entretien et de réparation retenus.

Après délibérations, les résolutions suivantes sont adoptées :

CONSIDÉRANT le mandat donné à la firme «Les architectes Proulx et Savard» de Rimouski pour la confection des plans et devis nécessaires à l'appel d'offres pour la réfection de la toiture du gymnase de l'École l'Étincelle de Lac-des-Aigles;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par la firme «Les architectes Proulx et Savard» suite à l'ouverture, le 24 février 2011, des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission conforme a été présentée par la compagnie «J.C.O. Malenfant inc.» de Saint-Jean-de-Dieu pour la somme de 47 200 \$ excluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Anne Basque, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, conformément à la soumission reçue, les services de la compagnie «J.C.O. Malenfant inc.» de Saint-Jean-de-Dieu pour la réfection de la toiture du gymnase de l'École l'Étincelle de Lac-des-Aigles;

D'autoriser le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat et les autres documents nécessaires à la réalisation des travaux prévus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-635-CC)

CONSIDÉRANT le mandat donné à la firme «Les architectes Proulx et Savard» de Rimouski pour la confection des plans et devis nécessaires à l'appel d'offres pour le remplacement du parement extérieur de l'École l'Étincelle de Lac-des-Aigles;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par la firme «Les architectes Proulx et Savard» suite à l'ouverture, le 14 mars 2011, des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission conforme a été présentée par la compagnie «Construction Jaro 90 inc.» de Lac-des-Aigles pour la somme de 86 300 \$ excluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, conformément à la soumission reçue, les services de la compagnie «Construction Jaro 90 inc.» de Lac-des-Aigles pour le remplacement du parement extérieur de l'École l'Étincelle de Lac-des-Aigles;

D'autoriser le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat et les autres documents nécessaires à la réalisation des travaux prévus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-636-CC)

CONSIDÉRANT le mandat donné à la firme «Les architectes Proulx et Savard» de Rimouski pour la confection des plans et devis nécessaires à l'appel d'offres pour le remplacement de certaines portes extérieures à l'École Beaucourt de Packington;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par la firme «Les architectes Proulx et Savard» suite à l'ouverture, le 14 mars 2011, des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission conforme a été présentée par la compagnie «Maurice Bérubé et fils inc.» de Cabano pour la somme de 14 225 \$ excluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Charles-Aimé Bélanger, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, conformément à la soumission reçue, les services de la compagnie «Maurice Bérubé et fils inc.» de Cabano pour le remplacement de certaines portes extérieures à l'École Beaucourt de Packington;

D'autoriser le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat et les autres documents nécessaires à la réalisation des travaux prévus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-637-CC)

LAVAGE DES MAINS DANS LES ÉCOLES

Le commissaire, monsieur Charles-Aimé Bélanger, souligne que, selon lui, les écoles n'apportent plus d'attention à l'importance du lavage des mains par les élèves et que l'on ne prend plus la peine de remplir les distributeurs de produit désinfectant installés dans le cadre de la pandémie de la grippe H1N1. Il demande qu'un rappel soit effectué auprès des directions d'école à ce sujet.

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, précise que l'importance du lavage des mains demeure valide et que l'on doit rester vigilant et continuer à travailler en prévention. Il fera donc un rappel à l'ensemble des directions d'école à ce sujet.

LARGE BANDE PASSANTE

Le commissaire, monsieur Claude Breault, considère qu'il y a un manque de puissance dans le réseau de la large bande passante et qu'il y aurait, selon lui, de l'insatisfaction chez certains utilisateurs municipaux.

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, souligne que, jusqu'à aujourd'hui, la Commission scolaire n'a pas reçu de plainte écrite ou verbale concernant de l'insatisfaction dans l'utilisation des services à ce niveau.

Monsieur Daniel Beaulieu, responsable du Service de l'informatique à la Commission scolaire, explique que la mise en place d'un logiciel de filtrage au niveau des sites internet peut provoquer un certain ralentissement par sa fonction même d'analyse. Ce pourrait être une raison qui expliquerait la situation.

De plus, monsieur Beaulieu explique que la Commission scolaire a pris les dispositions pour faire augmenter, pour sa propre utilisation, la puissance de sa portion du réseau et que les autres partenaires ne sont pas allés dans ce sens pour leur portion de réseau.

Les commissaires délibèrent sur le sujet.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le commissaire, monsieur Charles-Aimé Bélanger, tient à souligner que l'accueil d'une élève provenant de l'étranger à l'École Notre-Dame s'est très bien déroulé et que tous le monde semble satisfait.

De plus, monsieur Bélanger félicite monsieur Guilmont Pelletier parce qu'il assume la présidence d'honneur du Salon de l'emploi du Témiscouata qui se tiendra le 6 mai 2011 à Rivière-Bleue.

Monsieur Pelletier en profite pour préciser que des membres du personnel de la Commission scolaire font partie du comité organisateur du Salon et que les élèves de 4^e et 5^e secondaire de la Commission scolaire auront l'occasion d'aller faire la visite de ce Salon de l'emploi. Une conférence de presse est prévue pour le 11 avril prochain.

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, informe les commissaires que les élèves de la Commission scolaire auront l'occasion de voir le spectacle «Acadie des Terres et Forêts en fête», activité qui permet à nos élèves d'être sensibilisés à la venue du Congrès mondial acadien en 2014 au Témiscouata.

PROCHAINE SÉANCE

Le 19 avril 2011 à 20 h au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-638-CC)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Madame Catherine Boulay, sec. générale